



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Deuxième session, 57<sup>e</sup> législature

---

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 23

le mercredi 4 avril 2012

---

### AFFAIRES COURANTES

Prière  
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)  
Présentation d'invités  
Félicitations et hommages (10 minutes)  
Présentation de pétitions  
Réponse aux pétitions et aux questions écrites  
Présentation des rapports de comités  
Dépôt de documents  
Déclarations de ministres  
Déclarations de députés (10 minutes)  
Questions orales (30 minutes)  
Dépôt de projets de loi  
Avis de motion  
Avis d'affaires émanant de l'opposition  
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre  
Ordre du jour

---

### ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Reprise du débat sur la motion portant que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement. (Motion 25)

***Débat interrompu faute de temps.***

***Reprise du débat le mercredi 4 avril 2012.***

#### **COMITÉ PLÉNIER**

10, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac.* M. Fraser.

#### **PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ RENVOYÉS AU COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

21, *Loi sur la Rothesay Netherwood School.* M. Killen.

22, *Loi constituant en personne morale l'Association des forestiers autorisés du Nouveau-Brunswick.* M. Bonenfant.

#### **COMITÉ DES SUBSIDES**

Budget de capital, 2012-2013

Budget supplémentaire, Volume II, 2010-2011 (adopté le 14 décembre 2011)

#### **MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

##### ***Motions pouvant faire l'objet d'un débat***

**Motion 15 — L'hon. M. Higgs**, appuyé par l'hon. M. Alward, proposera, le mercredi 7 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a conclu le 18 octobre 1996, avec le gouvernement du Canada, la première Entente intégrée globale de coordination fiscale afin d'harmoniser la taxe fédérale sur les produits et les services et la taxe de vente provinciale ;

attendu que la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1997 ;  
attendu que les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont par la suite conclu leurs propres ententes avec le gouvernement du Canada en suivant un modèle d'entente révisé, qu'ont maintenant aussi adopté les provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ;

attendu que la première Entente intégrée globale de coordination fiscale a nécessité des modifications pour assurer son application correcte et pour procurer au Nouveau-Brunswick les mêmes avantages qu'aux autres provinces en régime harmonisé ;

attendu qu'une copie de l'entente modifiée a été déposée à la Chambre et que le paragraphe 2(3) de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* exige que le ministre des Finances soumette à l'étude de l'Assemblée législative une résolution à l'égard du changement ou de l'entente visée au paragraphe 2(2) ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative ratifie et confirme la nouvelle Entente intégrée globale de coordination fiscale intervenue entre la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada.

### ***Motions réglées***

**Motion 1 — L'hon. M. Northrup.** Débat sur la motion le 6 décembre 2011 ; adoption de la motion le 6 décembre 2011.

**Motion 4 — L'hon. M. P. Robichaud.** Adoption de la motion le 24 novembre 2011.

**Motion 19 — L'hon. M. Higgs.** Débat sur la motion le 13 décembre 2011 ; adoption de la motion le 13 décembre 2011.

**Motion 28 — L'hon. M. P. Robichaud.** Adoption de la motion le 28 mars 2012.

**Motion 34 — L'hon. M. P. Robichaud.** Adoption de la motion le 28 mars 2012.

**Motion 35 — L'hon. M. P. Robichaud.** Adoption de la motion le 28 mars 2012.

### **AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

#### **DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

12, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif.* M. Boudreau.

14, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.* M. Bertrand LeBlanc.

### **MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

#### ***Motions pouvant faire l'objet d'un débat***

**Motion 2 — M. Bernard LeBlanc,** appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement Alward a proposé des modifications du Plan de médicaments sur ordonnance qui ont doublé le montant de la contribution que doivent verser les personnes âgées, le faisant passer de 250 \$ à 500 \$ ;

attendu que les personnes âgées estiment que cette augmentation trahit la promesse électorale du premier ministre de « fournir une meilleure offre aux aînés » ;

attendu qu'une si soudaine augmentation occasionne d'importantes difficultés financières aux personnes âgées à faible revenu ;

attendu que les coûts additionnels pourraient empêcher les personnes âgées de se procurer les médicaments dont elles ont besoin ;

attendu que l'arrêt de médicaments pourrait nuire à la santé fragile des personnes âgées ;  
attendu que la New Brunswick Pharmacists' Association, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres ont suggéré des façons de réaliser des économies additionnelles au titre du Plan de médicaments sur ordonnance, qui permettraient d'éviter le recours à des augmentations dramatiques des frais ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement à annuler la soudaine augmentation des frais, à honorer la promesse électorale du premier ministre de « fournir une meilleure offre aux aînés » et à examiner d'autres façons de réaliser des économies au titre du Plan de médicaments sur ordonnance.

**Motion 6 — M. Bernard LeBlanc**, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement libéral précédent a lancé en 2009 une mobilisation publique sans précédent du secteur commercial, du secteur sans but lucratif et des gens qui vivent dans la pauvreté, qui a mené à un plan bipartite de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a pleinement participé au processus de mobilisation et à l'annonce du plan de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, s'est dit « fier » d'avoir participé au processus et a engagé son parti à mettre en oeuvre les recommandations du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a dit, dans un article d'opinion publié par divers journaux provinciaux en novembre 2009, que nous devons en faire plus ;

attendu que, depuis qu'ils forment le gouvernement, les Conservateurs de M. Alward n'ont pas respecté ou ont reporté plusieurs échéances importantes visant la mise en oeuvre des initiatives de réduction de la pauvreté ;

attendu qu'il y a un grand écart entre ce qu'a dit le premier ministre Alward lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition et ce qu'il fait depuis qu'il a formé le gouvernement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à honorer les engagements que le premier ministre a pris lorsque, en tant que chef de l'opposition, il a manifesté son appui au plan de réduction de la pauvreté.

***[Débat interrompu faute de temps.]***

**Motion 21 — M. Collins**, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que la maladie grave d'un enfant soumet souvent ses parents ou tuteurs à un stress émotif extrême et à des difficultés financières ;

attendu que les règles actuelles en matière d'assurance-emploi ne permettent pas aux parents de recevoir des prestations lorsqu'ils s'occupent d'un enfant gravement malade ;

attendu que les règles actuelles en matière d'assurance-emploi permettent aux travailleuses et travailleurs de recevoir des prestations lorsqu'ils s'occupent d'un parent gravement malade ;

attendu que les parents ou tuteurs d'un enfant gravement malade n'ont pas de sécurité d'emploi lorsqu'ils prennent un congé afin de s'occuper de leur enfant ;

attendu que les parents ou tuteurs peuvent perdre leur emploi lorsqu'ils s'occupent d'un enfant gravement malade ;

attendu que la situation est une source d'iniquité au sein de la population active ;

attendu que la Chambre des communes est actuellement saisie de deux projets de loi émanant de députés afin de résoudre la question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à exhorter le gouvernement fédéral à appuyer l'adoption des projets de loi C-323 et C-542 afin de permettre aux parents d'un enfant gravement malade de prendre un congé de maladie et de garder la sécurité d'emploi lorsqu'ils prennent un congé afin de s'occuper d'un enfant gravement malade.

**Motion 22 — M. Collins**, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu qu'il n'y a aucun hôpital pour enfants au Nouveau-Brunswick ;

attendu que, par conséquent, la grave maladie d'un enfant peut obliger les parents ou tuteurs à se rendre à l'extérieur de la province pour obtenir des traitements ;

attendu que les parents ou tuteurs doivent souvent payer eux-mêmes les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais ;

attendu qu'aucune politique, aucun plan ni aucun fonds n'est en vigueur pour aider les parents ou tuteurs d'enfants gravement malades à payer les frais ;

attendu qu'une telle situation crée souvent des difficultés financières pour les familles d'enfants gravement malades ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à créer un fonds et à faire des versements sur ce fonds afin de fournir une aide financière applicable aux frais extraprovinciaux engagés par les parents ou tuteurs d'enfants gravement malades qui doivent recevoir des traitements à l'extérieur de la province.

**Motion 29 — M. Melanson**, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement Alward vise à équilibrer le budget de fonctionnement d'ici à 2014 ;

attendu que le gouvernement Alward se concentre surtout sur les dépenses qui figurent au bilan provincial pour atteindre l'équilibre ;

attendu qu'il est nécessaire d'adopter une approche équilibrée pour remédier à la situation financière de la province ;

attendu que la province du Nouveau-Brunswick connaît une croissance négative de l'emploi depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Alward ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent que, pour réaliser l'objectif d'un budget équilibré d'ici à 2014, il est nécessaire de générer des recettes additionnelles ;

attendu que la création d'emplois s'avère un moyen important d'augmenter les recettes provinciales ;

attendu que le gouvernement Alward n'a pas encore élaboré de plan stratégique de création d'emplois ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à élaborer et à rendre public sans délai un plan détaillé de création d'emplois, qui comprend des objectifs et des cibles quantifiables.

**Motion 30 — M. Fraser**, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que le City Hospital, à Moncton, et l'Hôpital régional de Saint-Jean sont les deux seuls centres d'excellence en neurologie de la province ;

attendu que les médecins et les spécialistes médicaux conviennent que le City Hospital, à Moncton, et l'Hôpital régional de Saint-Jean, en tant que centres importants de traumatologie qui assurent des services aux gens de toutes les régions de la province, fourniraient de meilleurs soins de santé s'ils pouvaient profiter d'appareils d'imagerie par résonance magnétique 3 T ;

attendu que le gouvernement Alward a écarté l'idée d'installer des appareils d'IRM 3 T, allant jusqu'à refuser l'offre d'une contribution de 1 million de dollars de la part d'une fondation hospitalière ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à tenir compte de l'avis de professionnels médicaux et à acheter et à installer des appareils d'IRM 3 T au City Hospital, à Moncton, et à l'Hôpital régional de Saint-Jean.

**Motion 31 — M. Kenny**, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que les chauffeurs d'Autocars Acadien sont en grève depuis plus de trois mois ;  
attendu qu'Autocars Acadien est le seul moyen de transport public interurbain au Nouveau-Brunswick ;

attendu que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick dépendent d'Autocars Acadien pour se déplacer ;

attendu que le gouvernement fédéral a refusé d'intervenir dans la grève, les députés fédéraux, les ministres et les sénateurs conservateurs du Nouveau-Brunswick étant demeurés muets sur la question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à exiger du gouvernement fédéral qu'il intervienne dans le conflit de travail afin que le transport public interurbain puisse reprendre au Nouveau-Brunswick.

**Motion 32 — M. Melanson**, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu qu'un grand nombre de facteurs contribuent à la croissance économique ;

attendu qu'une main-d'oeuvre qualifiée est essentielle à la création d'emplois et à la viabilité économique ;

attendu que le milieu des affaires a indiqué que le manque d'accès à une main-d'oeuvre qualifiée est un obstacle important à la croissance ;

attendu que le gouvernement Alward ne s'est pas occupé de la question en élaborant un plan de création d'emplois pleinement intégré qui comprendrait des initiatives précises pour satisfaire au besoin en question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à organiser — avant la fin de mai 2012 — et à animer un sommet provincial sur l'emploi, lequel regrouperait des parties prenantes du milieu des affaires, du secteur sans but lucratif et des établissements postsecondaires afin de comprendre les besoins, de trouver les lacunes et de proposer une solution.

***Motions portant dépôt de documents***

**Motion 8 — M. Kenny**, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre Énergie NB, le ministère de l'Énergie et des tierces parties, concernant les dépenses et les coûts inscrits au compte de report lié à la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau depuis le 28 mars 2008, y compris une liste détaillée de ces coûts et dépenses.

***(Documents demandés déposés le 19 janvier 2012)***

**Motion 9 — M. Doucet**, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance, quel que soit le support, ainsi que, notamment, les propositions, les contrats, les lettres de mission et les procès-verbaux de réunions — échangés depuis le 13 octobre 2010 entre le ministère des Transports et les experts-conseils, les corporations et les particuliers concernant la tenue d'examens ou d'évaluations des activités du ministère des Transports.

***(Documents demandés déposés le 22 décembre 2011)***

**Motion 10 — M. Kenny**, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés depuis le 13 octobre 2010 entre le ministère de l'Énergie, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, Énergie NB et toutes autres personnes ou corporations relativement à la société-conseil Alexander Proudfoot, dont Énergie NB a retenu les services, notamment la correspondance, les notes, les contrats, les directives et les propositions.

***(Documents demandés déposés le 19 janvier 2012)***

**Motion 11 — M. Arseneault**, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, Communications Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Environnement, le Bureau du vérificateur général et la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton concernant la publication du rapport 2011 du vérificateur général sur les commissions d'épuration des eaux usées.

***(Documents demandés déposés le 8 décembre 2011)***

**Motion 12 — M. Arseneault**, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 8 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés depuis le 27 septembre 2010 entre la province du Nouveau-Brunswick et le Foyer de soins de Dalhousie, ainsi que les corporations ou tierces parties auxquelles elle pourrait avoir demandé de l'information ou des conseils, relativement à la construction du nouveau foyer de soins à Dalhousie, y compris les rapports d'ingénieur, les plans architecturaux et les budgets.

***(Documents demandés déposés le 3 février 2012)***

**Motion 13 — M. Arseneault**, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 8 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents de ministères — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant le projet de loi fédéral C-10, portant sur la criminalité, notamment les procès-verbaux de réunions avec le gouvernement fédéral et les parties prenantes, les mémoires, les exposés de position, la correspondance et les plans présentés ou reçus par le gouvernement provincial, ainsi que les renseignements relatifs aux répercussions financières du projet de loi C-10 sur la province du Nouveau-Brunswick.

***(Documents demandés déposés le 22 décembre 2011)***

**Motion 14 — M. Bernard LeBlanc**, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 8 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, relatifs au nombre de personnes âgées en attente dans un hôpital d'une place en foyer de soins, y compris la répartition du nombre par établissement et par mois depuis octobre 2010.

***(Documents demandés déposés le 13 janvier 2012)***

**Motion 16 — M. Fraser**, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Santé, le Cabinet du premier ministre, le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité et tout autre ministère ou organisme gouvernemental relativement aux directives données aux réseaux de la santé par le ministère de la Santé ou le Cabinet du premier ministre sur les compressions à appliquer pour satisfaire aux objectifs de réduction budgétaire définis par le gouvernement Alward, y compris toute rétroaction de la part des réseaux de santé.

***(Documents demandés déposés le 22 février 2012)***



**Motion 17 — M. Albert**, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les renseignements documentés, y compris la correspondance, par moyen électronique ou autre, au sujet de tous permis de transformation des produits de la mer émis par le ministère des Pêches depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

***(Documents demandés déposés le 27 janvier 2012)***

**Motion 18 — M. Doucet**, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant les appels d'offres lancés et les contrats attribués relativement à des travaux d'entretien, de déneigement ou d'amélioration du chemin de Coal Creek, dans le comté de Queens, depuis le 27 septembre 2010.

***(Documents demandés déposés le 15 décembre 2011)***

**Motion 23 — M. Boudreau**, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 22 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, communiqués depuis le 13 octobre 2010 au ministère des Ressources naturelles, au ministère de l'Environnement et au ministère de la Santé par des compagnies d'exploration du gaz de schiste relativement aux listes des substances chimiques utilisés par les compagnies d'exploration du gaz de schiste en activité au Nouveau-Brunswick.

***(Documents demandés déposés le 20 février 2012)***

**Motion 24 — M. Fraser**, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 22 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, qu'ont échangés depuis le 13 octobre 2010 la province du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Sécurité publique, le ministère du Développement social, le Cabinet du premier ministre et d'autres ministères ou organismes du gouvernement, le Mount Saint Joseph Nursing Home ou d'autres corporations ou tierces parties à qui les responsables ont pu demander des renseignements, des sujets de préoccupations ou des conseils, ou de qui ils ont pu en recevoir, relativement à tous les aspects de l'infrastructure, des installations et des plans d'évacuation du Mount Saint Joseph Nursing Home, à Miramichi, et de la sécurité des pensionnaires et du personnel de ce foyer de soins, notamment les rapports d'ingénieur, les plans architecturaux et les budgets.

***(Documents demandés déposés le 15 février 2012)***

**Motion 26 — M. Arseneault**, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 22 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, relatifs aux vols de l'avion du gouvernement les 10 et 11 décembre 2011, notamment les journaux de bord, les listes de passagers et les relevés du compteur Hobbs.

**(Documents demandés déposés le 22 décembre 2011)**

**Motion 27 — M. Arseneault**, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 22 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, relativement aux préoccupations en matière de sécurité au Centre correctionnel régional de Saint John, notamment les rapports ou les constatations de tierces parties, comme le rapport mentionné dans l'article paru le 15 décembre 2011 dans le *Telegraph-Journal*.

**(Documents demandés déposés le 22 décembre 2011)**

**Motion 33 — M. Arseneault**, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 5 avril 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant le nombre de postes vacants dans les parties I, II, III et IV de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick, et la classification de chaque poste ou la description du poste, à partir d'aujourd'hui.

**Motion 36 — M. Arseneault**, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 12 avril 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant le nombre total de personnes ayant fait une demande au titre du programme de report de l'impôt foncier pour les personnes âgées depuis le début du programme, soit le 1<sup>er</sup> mars 2012, jusqu'à présent.

### **Motions réglées**

**Motion 5 — M. Collins.** Débat sur la motion le 15 décembre 2011 ; rejet de la motion le 15 décembre 2011.

**Motion 7 — M. Melanson.** Débat sur la motion le 1<sup>er</sup> décembre 2011 ; adoption de la motion amendée le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**Motion 20 — M. Fraser.** Débat sur la motion le 15 décembre 2011 ; adoption de la motion amendée le 15 décembre 2011.

### **PÉTITIONS**

1, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)

2, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 24 novembre 2011.

(Réponse, le 7 février 2012)

3, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 8 décembre 2011)

4, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 24 novembre 2011.

(Réponse, le 13 décembre 2011)

- 5, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 6, M. Albert — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 7, M. Melanson — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 8, M. Fraser — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 9, M. MacDonald — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 10, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011.  
(Réponse, le 7 février 2012)
- 11, M. Boudreau — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 12, M. Arseneault — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 13, M. Kenny — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 14, M. Collins — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 15, M. Doucet — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 16, M. Melanson — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 17, M. Haché — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 18, M. Albert — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 19, M. D. Landry — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 20, M. Bernard LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011.  
(Réponse, le 13 décembre 2011)
- 21, M. Fraser — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 22, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011.  
(Réponse, le 13 décembre 2011)
- 23, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 24, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011.  
(Réponse, le 7 février 2012)
- 25, M. Arseneault — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 26, M. Haché — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 27, M. Bernard LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011.  
(Réponse, le 11 janvier 2012)
- 28, M. Collins — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 29, M. Kenny — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 30, M. Albert — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 31, M. Doucet — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 32, M. D. Landry — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 33, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 34, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 19 décembre 2011)
- 35, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011.  
(Réponse, le 11 janvier 2012)
- 36, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 37, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 38, M. Boudreau — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 39, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 4 janvier 2012)
- 40, M. Boudreau — présenté le 6 décembre 2011. (Réponse, le 20 décembre 2011)
- 41, M. Riordan — présenté le 6 décembre 2011. (Réponse, le 4 janvier 2012)
- 42, M. Fraser — présenté le 6 décembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 43, M. Savoie — présenté le 6 décembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 44, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 6 décembre 2011.  
(Réponse, le 20 décembre 2011)

- 45, M. Fraser — présenté le 8 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 46, M. Jack Carr — présenté le 8 décembre 2011. (Réponse, le 20 décembre 2011)
- 47, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 8 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 48, M. Fraser — présenté le 9 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 49, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 9 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 50, M. Fraser — présenté le 13 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 51, M. Bernard LeBlanc — présentée le 14 décembre 2011. (Réponse, le 12 janvier 2012)
- 52, M. Riordan — présentée le 15 décembre 2011. (Réponse, le 24 janvier 2012)
- 53, M. Bonenfant — présentée le 15 décembre 2011. (Réponse, le 24 janvier 2012)
- 54, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 55, M. Albert — présenté le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 56, M. Melanson — présenté le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 57, M. D. Landry — présenté le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 58, M. Fraser — présenté le 20 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 59, M. Fraser — présenté le 20 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 60, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 20 décembre 2011. (Réponse, le 7 février 2012)
- 61, M. Fraser — présenté le 21 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 62, M. Fraser — présenté le 28 mars 2012.
- 63, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 28 mars 2012.
- 64, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 30 mars 2012.
- 65, M. Fraser — présenté le 30 mars 2012.
- 66, M. Collins — présenté le 3 avril 2012.
- 67, M. Fraser — présenté le 3 avril 2012.
- 68, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 3 avril 2012.
- 69, M. Fraser — présenté le 3 avril 2012.
- 70, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 3 avril 2012.

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

Premier rapport du Comité permanent des soins de santé  
— présenté le 30 novembre 2011.

## **RÉUNION DE COMITÉS**

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative se réunira le mercredi 4 avril 2012 à 12 h 30, à la salle de conférence du président.

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé se réunira le jeudi 12 avril 2012 à 10 h 15, à la Chambre du Conseil législatif.

Loredana Catalli Sonier, c.r.,  
greffière de l'Assemblée législative